

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2019

Convocation : le 18 Janvier 2019

Présents : Mesdames BERGERON, VASSEL, LE MOULT
Messieurs DEJOURS, BASSET, DUPIN, GUERIN, MARGIRIER, LADREYT, HURLIN
et VALLON

Excusées : Mesdames CORBIN, PLAGNAT



web

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal du 14 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric GUERIN

- **Cahier de doléances et de propositions :**

Le cahier de doléances et de propositions ouvert à la mairie de Champis a enregistré 11 propositions qui ont été transmises au préfet par le canal des parlementaires.

Les revendications exprimées sont le reflet de l'état actuel de l'opinion publique : plus de justice fiscale moins d'inégalités sociales. Après plusieurs semaines de mobilisation dans les rues, le temps du dialogue est arrivé. Le débat est utile et nécessaire. La violence, les saccages sont condamnables. Les lois de la République doivent être respectées. Mais la relation de confiance avec le gouvernement et les parlementaires ne pourra être rétablie qu'à condition que les conclusions du débat soient acceptées par une large majorité des citoyens.

- **Compte rendu de la rencontre du 23 janvier avec les élus du plateau :**

Les élus (Maires et Adjointes) du plateau (Saint-Sylvestre, Alboussière, Saint-Romain-de-Lerps, Boffres et Champis) se sont réunis le 23 janvier en mairie d'Alboussière afin de débattre de plusieurs sujets et d'adopter une position commune pour mieux défendre les dossiers spécifiques du plateau auprès de la CCRC.

Prochaine rencontre le 14 mars à 18 h 30 en mairie de Saint Sylvestre.

= **Programme voirie 2019 :**

Alain Ladreyt, Adjoint en charge de la voirie et les membres de la commission voirie soumettent à l'équipe municipale les projets « voirie » 2019 qui pourraient être réalisés:

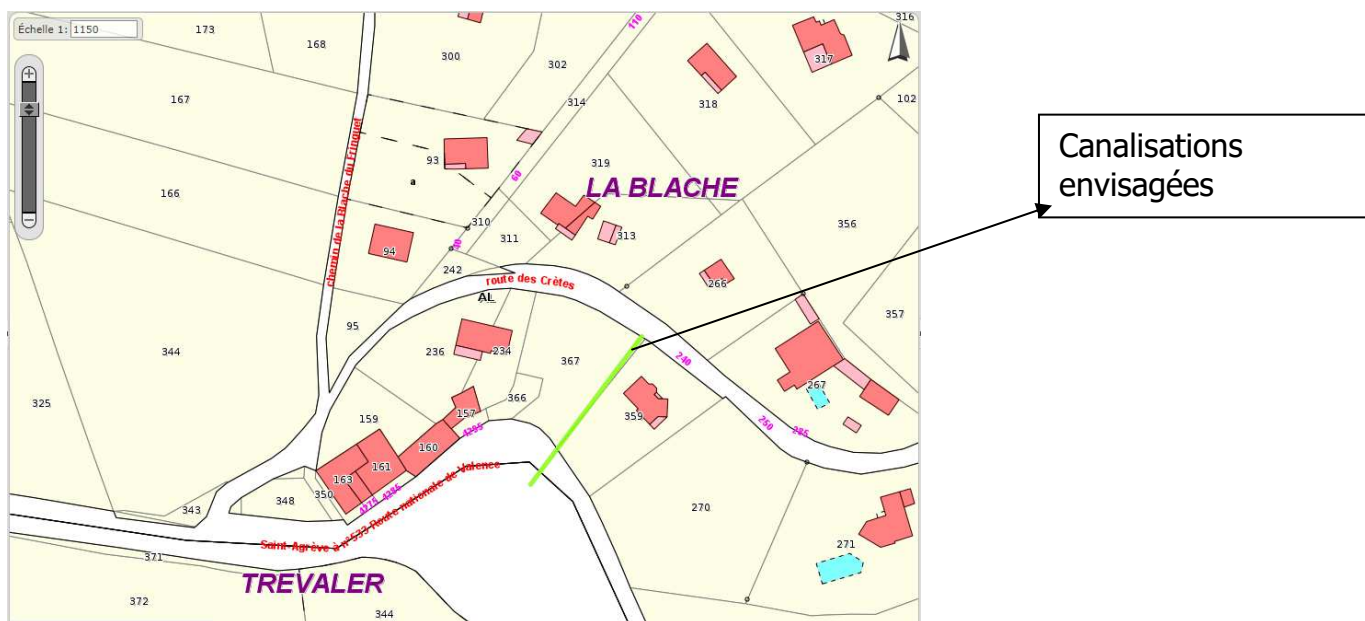
- Traversée de la Bâtie
- Chemin de la Trémoulat
- Chemin du Morges.....

- **Voirie communale Quartier la Garina / cession**

La demande de cession (une vingtaine de m²) a été étudiée par la commission voirie après consultation des riverains concernés. L'équipe municipale émet un avis de principe favorable sous réserve d'un accord entre les parties intéressées et de la prise en charge par les riverains de tous les frais administratifs

- **Traitement des eaux pluviales (Route des Crêtes)**

L'écoulement des eaux pluviales de la route des Crêtes nécessite des travaux sur le domaine public mais aussi sur un terrain privé. Aussi une convention de servitude de canalisation en terrain privé devra préalablement être signée entre le propriétaire concerné et la commune de Champis.



- **Examen du projet de Délibération : inscriptions des chemins de Champis au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) :**

Le projet de délibération fera l'objet d'une validation à un prochain conseil municipal après échanges avec la CCRC.

- **Voie bleue : réunion de préparation du 28 janvier :**

La 5^{ème} édition de la voie bleue organisée par la CCRC aura lieu le dimanche 12 mai 2019 entre Guilherand-Granges et Saint Péray. Solange BERGERON participera à la réunion de préparation.

- **Fête de la randonnée 2019 :**

Organisée par l'office du tourisme, la prochaine édition de la fête de la randonnée aura lieu le 19 mai 2019 sur la commune de Saint Sylvestre. L'association APACH pourrait prendre en charge la gestion d'un point de ravitaillement.

- **Réduction des pesticides :**

La loi « LABBE » visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire est entrée en vigueur le 01/01/2017. Cette loi impose à chaque collectivité l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires notamment les désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts accessibles ou ouverts au public. Moins de désherbants chimiques peut entraîner d'avantage de végétation spontanée. Chacun doit comprendre que cette végétation n'est pas un signe d'abandon d'entretien, mais la conséquence d'un changement de pratique plus respectueuse de l'environnement et de la santé. Dans ce cadre, une délégation de 5 élus de Champis a rencontré les techniciens de la commune de Cornas qui appliquent déjà la charte Zéro pesticide. Des exemples sur le changement de pratiques d'entretien ont été présentés.



- **Orientations budgétaires 2019 :**

La commission des finances se réunira prochainement afin de préparer le budget primitif 2019 qui sera voté ainsi que le compte administratif lors de la séance du conseil municipal du 29 mars.

Fiscalité :

S'agissant des taux communaux et compte tenu des résultats comptables 2018, l'équipe municipale, en première analyse, n'envisage pas de modifications. Rappelons qu'ils restent les plus bas des 13 communes de la CCRC.

- **Bâtiment du Frinquet :**

Pour faire suite à une nouvelle proposition d'achat du bâtiment, réexamen de la position de l'équipe municipale. Après échange et vote (10 POUR et 3 ABSTENTION) le Maire est autorisé à faire suite à la proposition d'achat sur la base de 30 000 €.

- **Manifestations APACH : premier semestre 2019**

- | | |
|--------------|--|
| ➤ 9 Février | Soirée de clôture du festival Pousse Ma Porte à St Romain de Lerps |
| ➤ 16 février | Journée coupe de bois pour le four |
| ➤ 23 février | Atelier Vannerie à Champis Salle Toinou renseignements et inscription obligatoire : jm.apach07@gmail.com |
| ➤ 19 mai | ravitaillement lors de la fête de la randonnée St Sylvestre |
| ➤ 15 juin | Fête du village |

- **Délibération N° 1 / 2019 : subvention exceptionnelle à la TRIBU pour le Festival « Pousse Ma Porte » : 2 ème édition du 25 janvier au 9 février 2019**

L'équipe municipale de Champis propose d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association la TRIBU pour soutenir la 2 ème édition du Festival « Pousse ma Porte »

Après avoir délibéré l'équipe municipale accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention exceptionnelle de 1 500 €.

- **Déneigement**

Mécontentements des riverains de la route des Crêtes (voirie d'intérêt communautaire) et du chemin du Mazel, empêchés de circuler (verglas, congères). Pour améliorer les opérations de déneigement, Alain LADREYT Adjoint en charge de la voirie, demande à être informé afin qu'il puisse alerter l'astreinte déneigement de la CCRC et déclencher l'intervention du service.

Prochaine séance du conseil municipal : Le vendredi 22 Février 2019 à 20 h salle du conseil à Champis
--

La séance est levée à 00 h 15

Le Secrétaire de Séance
Monsieur Eric GUERIN

Les Membres du Conseil Municipal